

## CR AG Commission Apnée du 11 Février 2011

Présents: Laurence Perrier, Annie Courboulay, Pierre Boulanger, Cédric Dumez-Viou, Pascal Marc, Frédérick Castel, Frédéric ROBIN

F Robin dresse le constat de la saison 2010 :

○ **Formation** N3-N4 réalisée par la commission 8 candidats N3 + 4 candidats N4 Formation sur 6 sorties fosses (Montluçon)+ 3 sorties carrière (La Graule)+ finalisation et examen en Mer à Trébeurden

La formation s'achève avec 6 candidats reçus au N3 dont une candidate qui devient C2.

Concernant les N4, aucun ne s'est présenté à l'examen .

- **Graule** . Mise en place d'un ponton dédié pour l'Apnée avec support de gueuse lourde. La gueuse lourde, réalisée fin 2010, sera à poste à compter du printemps 2011. Avec des restrictions d'accès aux MEF1 minimum .
- **Actions CODEP** : Des actions diverses ont été menées dans les CODEP( 41 par exemple) pour faire connaître la discipline aux autres pratiquants de la Fédération. À noter que dans les clubs ayant des encadrants Apnée une demande importante existe pour qu'il y ait des interventions dans les groupes de plongeurs Bouteille pour mieux connaître l'activité et la pratiquer de manière plus structurée.
- **Action Aquacentre** :5 encadrants de la commission ont participé à l'Aquacentre pour présenter des ateliers ludiques donnant une autre image de l'activité que celle régulièrement véhiculée par les médias.

F Robin décrit les actions lancées pour 2011

- Est lancée par la commission régionale une formation C1/C2 regroupant 7 candidats avec examen final en Mer fin juin
- Est lancée par le CODEP 28 une formation C1/C2 regroupant 15 candidats.
- Sera lancée à l'automne une formation passerelle pour les encadrants de la technique
- Participation de la commission à l'Aquacentre à l'automne 2011
- A organiser avec Tours NAP une formation spéciale sur l'utilisation de la Monopalme appliquée à l'Apnée

Discussion ouverte :

- Il est relevé par des encadrants se sentant isolés la difficulté de se faire accepter dans les bassins ou les clubs existant. Nous rencontrons souvent ce soucis qui doit être possible à résoudre si l'on comprend que l'on peut vivre de manière complémentaire et non antagoniste
- De par son éloignement géographique, le Codep 28 fait remarquer ses difficultés à s'inscrire dans les actions de la commission. Ayant maintenant une fosse de 20 m, ce CODEP a plus tendance à travailler avec des Cadres de l'IDF. Pas d'objection particulière de la commission de cet état de fait à partir du moment où la Commission est au courant de ce qui se passe (fiche action à faire parvenir). La commission restant disponible, si besoin, pour l'organisation de stage ou la participation à des examens dans ce CODEP.

F Robin  
Président Commission Apnée Centre

